

COLLECTE D'AMIANTE pour les particuliers

Les mercredis **19 mars,**
14 mai, 15 octobre et
17 décembre 2025
de 8h à 12h

DÉCHÈTERIE DE SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

Seul l'amiante lié est autorisé (limité à 1m³)

- ◇ éléments de bardage, de revêtement, de couvertures
- ◇ plaques
- ◇ ardoise en amiante
- ◇ ciment
- ◇ tuyaux et canalisations
- ◇ revêtements de sol
- ◇ pots de fleur

LES ETAPES

- 1 Se pré-inscrire obligatoirement sur www.coeurdesavoie.fr (nombre de places limité)
- 2 **Récupérer le big bag** (achat obligatoire) à la date souhaitée
- 3 **Préparer et emballer** soigneusement les déchets amiantés
- 4 **Les déposer à la déchèterie** le jour indiqué sur le mail de confirmation (respecter l'heure de rdv)

Collecte réservée aux particuliers résidant sur ces 14 communes :
Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamousset, Chamoux-sur-Gelon, Champlarent,
Chateauneuf, Coise, Cruet, Freterive, Hauteville, Montendry, Saint-Jean-de-la-
Porte, Saint-Pierre-d'Albigny, Villard-Léger

Les déchets d'amiante présentent des risques pour la santé et l'environnement

Les agents d'accueil organisent et contrôlent uniquement le bon déroulement de la collecte. Il n'y a pas d'aide pour porter les sacs.

Prévoir d'être accompagné si nécessaire pour porter vos sacs.

Des précautions sont à prendre lors de toute manipulation



◇ S'équiper avec **des protections adéquates** : masque FFP3, lunettes, combinaison, gants, bottes...



◇ **Humidifier les matériaux** pour éviter la propagation des fibres



◇ **Démonter sans casser, percer, scier ou meuler**

◇ Eviter autant que possible **de casser les pièces**



◇ **Ne pas broser ou frotter** les éléments

◇ Conditionner les matériaux à évacuer dans les sacs prévus de **manière étanche**

◇ **Bâcher pour le transport**, privilégier la remorque au coffre de voiture

◇ Après le dépôt, **lavez-vous ainsi que votre véhicule et votre remorque**

Tout dépôt sans inscription ou en dehors du rendez-vous fixé sera refusé. L'amiante non conditionné ou non présenté dans un emballage réglementaire sera également refusé. Volume max 1m³

Pour obtenir plus d'informations sur les risques et conseils de manipulation, consulter le site : amiante.inrs.fr

Communauté de communes Cœur de Savoie
Place Albert Serraz - BP 40020 - 73802 Montmélian Cedex
04 57 08 82 01 - prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr
www.coeurdesavoie.fr

